



## Des formations d'élus conçues par des élus

**Édile** est un organisme de formation des élus agréé par le Ministère de l'Intérieur. Nos modules et nos méthodes pédagogiques ont été conçus par des élus locaux pour des élus locaux. Dans ce cadre, des objectifs pédagogiques précis sont définis pour chacune de nos sessions de formation afin de répondre au mieux à vos besoins.

### Une formation adaptée au niveau de chacun

**Édile** a conçu un programme de formation adapté au niveau et aux connaissances de chacun. Dans ce cadre, 20 nouveaux modules sont proposés. Ces modules sont répartis au sein d'une catégorie « Initiation », d'une part, et d'une catégorie « Expert », d'autre part. Ces thèmes, définis au regard des besoins exprimés par les élus locaux sur le terrain, visent ainsi non seulement à vous permettre de découvrir les domaines incontournables de la gestion locale, mais également à proposer aux plus aguerris de perfectionner leurs connaissances sur des thématiques spécifiques.

### Des objectifs clairs

Animées par notre équipe de juristes et de praticiens spécialisés dans le domaine des collectivités locales, les formations proposées par **Édile** poursuivent trois objectifs clairs :

- présenter les contextes juridiques de manière accessible aux non juristes ;
- permettre à chacun de savoir mettre en œuvre le droit en pratique ;
- proposer à tous de tirer profit des expériences de chacun.

### Un pack « tout en un »

Le tarif de nos formations comprend, outre l'animation des sessions, la remise à chaque participant d'un kit pédagogique complet (support de formation, modèles de documents, documents de références, contacts utiles...) ainsi que le repas.

### Chez nous ou chez vous

En fonction des demandes et des besoins, toutes les formations proposées par **Édile** peuvent être organisées en un lieu central (Paris ou Lyon) ou en *intra* au sein de votre collectivité.

### Des sessions ouvertes aux cadres territoriaux

Agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser de la formation aux élus locaux, **Édile** ouvre également ses sessions aux cadres territoriaux. Cette formule permet aux élus qui le souhaitent d'être accompagnés d'un agent territorial de leur choix afin d'optimiser la mise en œuvre pratique des enseignements dispensés.

# Nos formations

## Modules « Initiation »

### 1. La préparation et le vote du budget

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les différents principes et les documents budgétaires (séparation des ordonnateurs et des comptables, recettes, dépenses)
- Savoir identifier le rôle de chaque acteur (maire, conseil municipal, services de l'Etat, chambre régionale des comptes)
- Comprendre la fiscalité locale (taxe d'habitation, taxe foncière, TVA, autres participations)
- Savoir choisir un vote des taux adapté à la commune et comprendre un compte administratif
- Connaître les nouvelles dispositions de la loi de finances pour 2015

Intervenant : Jean-Pierre COBLENTZ

Durée : une journée

Tarif : 290 euros

### 2. Conseil municipal : organisation et fonctionnement

Objectifs pédagogiques :

- Connaître l'étendue des droits de chacun (maire, adjoints, conseillers, agents...)
- Maîtriser les règles de convocation et de déroulement d'une séance
- Connaître les règles applicables en matière de vote (quorum, procuration, huis clos, scrutin secret...)
- Savoir éviter les risques (prise illégale d'intérêt, gestion de fait, conseiller intéressé à l'affaire...)
- Être en mesure d'assurer les droits d'information et d'expression des conseillers

Intervenant : Christophe ROBERT

Durée : une journée

Tarif : 290 euros

### 3. Les règles du protocole

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser le déroulement d'une cérémonie publique
- Connaître les règles de préséance
- Comprendre les règles de pavoiement des édifices publics
- Maîtriser les règles protocolaires lors de la préparation d'un discours
- Savoir adapter ses courriers à des destinataires officiels

Intervenant : Christophe ROBERT

Durée : une demi-journée

Tarif : 190 euros

### 4. Le maire et les troubles du voisinage

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les textes applicables aux principaux troubles de voisinage
- Mesurer l'étendue et les limites des pouvoirs du maire
- Savoir adopter et faire appliquer un arrêté de police
- Connaître les procédures contentieuses et non contentieuses
- Être en mesure d'orienter vers les bons interlocuteurs

Intervenants : Christophe ROBERT, Thierry TOURET

Durée : une journée

Tarif : 290 euros

### 5. Connaître les responsabilités des élus

Objectifs pédagogiques :

- Dresser un tableau synthétique des différentes responsabilités de l' élu : responsabilités « civile », administrative, financière et pénale
- Savoir distinguer faute personnelle et faute de service
- Repérer les situations à risques
- Proposer un focus sur des cas pratiques pouvant se rencontrer de manière traditionnelle : gestion de fait et responsabilité pénale au travers de l'étude des quelques délits liés à la probité (favoritisme et prise illégale d'intérêt) et d'autres liés à l'imprudence ou à la négligence
- Proposer des conseils prudeniels pour limiter les possibilités de mise en cause de la responsabilité personnelle de l' élu, voire pour se protéger via une assurance

Intervenants : Emmanuel SALAUN, Christophe ROBERT

Durée : une journée

Tarif : 290 euros

### 6. Les droits des opposants

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les droits des opposants dans le cadre d'une assemblée délibérante
- Savoir mettre en œuvre le droit d'expression des opposants dans les supports de communication (bulletin municipal, site Internet...)
- Connaître les sanctions applicables en cas de non-respect de ces droits
- Maîtriser la législation applicable en matière d'accès aux documents administratifs
- Savoir utiliser à bon escient les outils de la démocratie participative

Intervenant : Christophe ROBERT

Durée : une journée

Tarif : 290 euros

### 7. Créer et administrer un site web local

Objectifs pédagogiques :

- Dresser un panorama des différentes formules proposées sur le marché au regard de leurs caractéristiques et de leur coût (de l'achat du nom de domaine à l'hébergement du site)
- Savoir choisir le mode de gestion le mieux adapté en fonction des contraintes locales (gestion en interne, externalisation)
- Maîtriser les principaux aspects juridiques (responsabilité de l'éditeur et de l'hébergeur, gestion du nom de domaine, propriété du contenu...)
- Connaître les fonctionnalités indispensables (téléchargement de documents, mise en ligne de photos et de vidéos, mise en place d'un forum, page dédiée aux marchés publics...)
- Être en mesure de réaliser son projet de site web en pratique

Intervenants : David BARTHE, Patrice CARTIER, Christophe ROBERT

Durée : une journée

Tarif : 290 euros

### 8. Savoir utiliser les médias et les réseaux sociaux

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les principaux réseaux sociaux, leur positionnement en termes d'impact et de communication ainsi que les tendances d'usages des réseaux sociaux par les internautes
- Savoir élaborer une stratégie de communication reposant sur les réseaux sociaux en fonction des cibles à atteindre
- Être en mesure d'engager concrètement la collectivité dans l'utilisation de ces outils en évitant les risques juridiques

Intervenant : David BARTHE

Durée : une journée

Tarif : 290 euros

### 9. Intercommunalité : savoir opérer les bons choix

Objectifs pédagogiques :

- Découvrir les dernières réformes en cours concernant l'intercommunalité (types de structure notamment)
- Appréhender la question de la mutualisation des services, des personnes et des biens (transferts d'agents et conventions)
- Maîtriser les conséquences de la création d'un EPCI en propre ou issu d'une fusion (sur les contrats, les modes de gestion, etc.)
- Connaître les modalités pratiques des transferts de compétences
- Être en mesure de préciser l'intérêt communautaire au regard de ses conséquences concrètes

Intervenant : Véronique MIROUSE

Durée : une journée

Tarif : 290 euros

### 10. Les pouvoirs de police du maire

Objectifs pédagogiques :

- Distinguer les pouvoirs de police administrative et la police judiciaire
- Maîtriser l'articulation des compétences entre forces de sécurité nationale et échelon local
- Savoir rédiger un arrêté municipal de police et dresser un procès-verbal
- Connaître les attributions des polices municipales et des gardes champêtres
- Découvrir le cadre juridique applicable à la vidéo-protection

Intervenants : Christophe ROBERT, Emmanuel SALAUN, Thierry TOURET

Durée : une journée

Tarif : 290 euros

# Nos formations

## Modules « Expert »

### 11. Financer vos projets grâce aux aides européennes

Objectifs pédagogiques :

- Savoir se repérer parmi les cofinancements existants
- Cibler les programmes répondant aux besoins locaux
- Choisir la bonne procédure à mettre en œuvre
- Être en mesure de réaliser un dossier de demande d'aides européennes
- Connaître le fonctionnement de l'instruction d'une demande d'aide en pratique

Intervenant : Franck SOTTOU

Durée : une journée

Tarif : 290 euros

### 12. Les outils de développement du commerce local

Objectifs pédagogiques :

- Connaître l'écosystème des acteurs intervenant dans le secteur du commerce
- Appréhender les enjeux et les attentes des acteurs du commerce sur son territoire
- Maîtriser les outils juridiques et financiers mis à la disposition des collectivités territoriales pour développer le commerce local
- Être en mesure d'engager les bonnes actions permettant d'assurer le développement local du commerce

Intervenant : David BARTHE

Durée : une journée

Tarif : 290 euros

### 13. La prévention des risques majeurs

Objectifs pédagogiques :

- Connaître l'ensemble des prérogatives des collectivités locales en matière de risques majeurs
- Permettre aux collectivités d'adapter leurs actions aux enjeux locaux
- Maîtriser la réglementation relative aux risques majeurs
- Appréhender le rôle spécifique des collectivités locales en matière de prévention des risques majeurs (élaboration de documents d'urbanisme, instruction des autorisations d'urbanisme adéquates, exercice des pouvoirs de police générale administrative, élaboration de documents spécifiques : Plan communal de sauvegarde, Dossier d'information communal sur les risques majeurs...)
- Mesurer les responsabilités administrative, civile et pénale en matière de risques majeurs

Intervenant : Thierry TOURET

Durée : une journée

Tarif : 290 euros

### 14. Les outils de la performance énergétique

Objectifs pédagogiques :

- Connaître le contexte fonctionnel et réglementaire du marché de l'énergie
- Maîtriser localement les principaux postes de dépenses et leur montant
- Savoir s'y retrouver parmi les normes, les labels et les diagnostics
- Être en mesure d'opérer les bons choix en matière d'achat d'énergie
- Découvrir des exemples de bonnes pratiques locales en matière de performance énergétique

Intervenant : Pierre-Antoine LÉGOUTIÈRE

Durée : une journée

Tarif : 290 euros

### 15. La protection de la nature

Objectifs pédagogiques :

- Connaître l'ensemble des outils juridiques dont les élus locaux disposent afin de mettre en valeur leur territoire (trame verte et trame bleue, politique des sites classés et inscrits, aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, gestion de l'affichage publicitaire, etc.)
- Mesurer l'intérêt et les modalités de réalisation d'un diagnostic paysager et urbain
- Savoir définir une politique durable en matière de paysage adaptée aux caractéristiques et aux richesses locales

Intervenant : Thierry TOURET

Durée : une journée

Tarif : 290 euros

### 16. La gestion des cimetières

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les grands principes applicables à la gestion des cimetières
- Comprendre la police des funérailles et des lieux de sépulture assurée par le maire
- Cerner le service public de la gestion du cimetière et des opérations funéraires
- Maîtriser l'adoption et le respect du règlement du cimetière, les règles applicables à la dévolution des concessions et à celle des places dans une concession, choix de la crémation et question de la destination des cendres
- Mesurer les responsabilités pouvant être mises en avant dans le cadre de la gestion du cimetière

Intervenant : Emmanuel SALAUN

Durée : une journée

Tarif : 290 euros

### 17. Achat public : de l'appel d'offres à la conclusion du marché

Objectifs pédagogiques :

- Savoir analyser les besoins en respectant les compétences de chacun (maire, conseil municipal, services administratifs)
- Maîtriser l'organisation et le fonctionnement d'une commission d'appel d'offres
- Connaître les procédures applicables en fonction de l'objet et de l'importance du marché
- Savoir publier un appel d'offres en pratique
- Connaître les sanctions administratives et pénales en cas de non-respect des procédures

Intervenants : Eric LANDOT, Véronique MIROUSE, Christophe ROBERT

Durée : une journée

Tarif : 290 euros

### 18. Elaborer un PLU ou une carte communale

Objectifs pédagogiques :

- Situer le contexte général de la planification en matière d'urbanisme
- Savoir identifier le document d'urbanisme pertinent correspondant aux enjeux du territoire
- Connaître les avantages et les inconvénients d'un PLU communautaire
- Maîtriser les différentes phases constituant l'élaboration du document : contenu, concertation, délai, procédure à respecter, etc.
- Être en mesure de déterminer avec précision la procédure adéquate pour l'évolution des documents de planification : révision, modification, etc.

Intervenants : Thierry TOURET, Christophe ROBERT

Durée : une journée

Tarif : 290 euros

### 19. Le permis de construire et les déclarations de travaux

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser le cadre réglementaire des procédures d'instruction des autorisations d'urbanisme (forme et contenu)
- Identifier les formalités requises en fonction de la nature des travaux
- Savoir éviter les risques juridiques dans le cadre de la délivrance des autorisations d'urbanisme
- Connaître les grandes lignes de la procédure contentieuse
- Assurer la sécurité juridique des actes afin de prévenir les risques contentieux

Intervenants : Thierry TOURET, Christophe ROBERT

Durée : une journée

Tarif : 290 euros

### 20. Financer vos opérations d'aménagement

Objectifs pédagogiques :

- Connaître le cadre juridique applicable au financement des opérations d'aménagement
- Savoir utiliser en pratique les différents outils d'aide au financement
- Être en mesure d'identifier les interlocuteurs compétents pour mener à bien son projet de financement

Intervenant : Guy LEMÉE

Durée : une journée

Tarif : 290 euros

## Nos intervenants



**David BARTHE**

Directeur Associé du cabinet ALBISTE  
Maître de Conférence associé IAE Lyon



**Véronique MIROUSE**

Avocat au Barreau de Paris  
Chargée d'enseignement en Droit



**Patrice CARTIER**

Ingénieur en Informatique  
Fondateur de l'agence Tambour de Ville  
Elu municipal



**Jean-Claude PLACIARD**

Ancien administrateur territorial  
Chargé d'enseignement  
Consultant



**Jean-Pierre COBLENTZ**

Directeur Associé de Stratorial Finances



**Christophe ROBERT**

Chargé d'enseignement en Droit  
Journaliste  
Elu municipal



**Eric LANDOT**

Avocat au Barreau de Paris  
Chargé d'enseignement en Droit



**Emmanuel SALAUN**

Chargé d'études juridiques



**Pierre-Antoine LÉGOUTIÈRE**

Vice-Président de l'Agglomération  
montluçonnaise  
Elu municipal  
Journaliste



**Franck SOTTOU**

Vice-président de la Communauté  
d'Agglomération de la Région Dieppoise  
Adjoint au maire de Saint-Aubin-sur-Scie  
Professeur associé au CNAM



**Guy LEMÉE**

Consultant en aménagement  
et immobilier publics  
Directeur du Cabinet Inventaires



**Thierry TOURET**

Chargé d'enseignement en Droit  
Consultant

Vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur nos prochaines sessions de formation ?



Rendez-vous sur [www.edile.fr](http://www.edile.fr)

Vous souhaitez organiser une formation au sein de votre collectivité ?



Adressez-nous votre demande par courriel à l'adresse [formation@edile.fr](mailto:formation@edile.fr)